- Communiqué de presse –

Carbios souligne l'importance d'étendre l'amendement Royal à la biodégradabilité de tous les matériaux plastiques et pas seulement aux plastiques biosourcés

Carbios s'attaque à la valorisation et au recyclage des déchets plastiques pour en limiter l'impact environnemental et prône un modèle *d'économie circulaire industriellement viable*

Clermont-Ferrand, le 2 juillet 2014 – Carbios (Alternext Paris : ALCRB), société innovante de chimie verte développant des technologies de pointe pour la valorisation des déchets plastiques et la production de bio-polymères, se réjouit de l'adoption par l'Assemblée Nationale de l'amendement déposé par Mme Ségolène Royal pour interdire les sacs plastiques à usage unique à compter du 1er Janvier 2016[1].

Cet amendement mettra fin à la mise à disposition (à titre onéreux ou gratuit) des sacs plastiques à usage unique destinés à l'emballage de marchandises aux points de vente dès lors que ces emballages ne seront pas compostables en compostage domestique et constitués pour tout ou partie de matière biosourcée.

Si l'amendement Royal entre dans la stratégie de Carbios, la société souhaiterait que cet amendement puisse s'inscrire dans un contexte plus global et qu'il soit étendu à tous les types de plastiques, qu'ils soient issus **du végétal ou du pétrole.** Le procédé développé par la Société permet la dégradation totale des **plastiques pétrochimiques et/ou biosourcés** en molécules simples assimilables par tous les organismes vivants de l'environnement.

Si la Société est en faveur du développement des plastiques biosourcés, elle tient à attirer l'attention sur le fait que ces matériaux biosourcés ne représentent aujourd'hui que de très faibles volumes (moins de 1% du marché des plastiques en Europe). De plus, tous les polymères biosourcés ne sont pas compostables. Aussi, sans une ambition plus marquée pour favoriser la mise en place d'une véritable rupture technologique, l'amendement dans sa formulation actuelle entraînera des tensions sur les marchés et pèsera sur les emplois et le pouvoir d'achat.

---

[1] La Ministre de l'Ecologie, du Développement Durable et de l'Energie, Ségolène Royal, qui a fait adopter le 26 Juin 2014, un amendement visant à la fin de l'utilisation des sacs plastiques en caisse, ceci en vue de limiter leur impact sur l'écosystème et les milieux marins. Les objectifs de cet amendement sont tout d'abord, de donner plus de force aux comportements responsables des consommateurs ; mais aussi de valoriser les entreprises fabriquant des sacs biodégradables et compostables, dits biosourcés.

Dans ce contexte, les bioprocédés développés par Carbios apparaissent comme un relai de croissance entre l'industrie traditionnelle des plastiques, issus des matériaux fossiles, et l'industrie des plastiques souhaitée par Mme Ségolène Royal.

« *Carbios s'inscrit dans cette tendance vertueuse avec des technologies ambitieuses et viables qui visent la biodégradabilité de n'importe quel type de polymère qui constitue le plastique, sans pour autant générer des distorsions de coût ou d'usage au quotidien. C'est un enjeu environnemental et économique gigantesque ! Rien qu'en Europe, 25 millions de tonnes de déchets plastiques sont produits chaque année, »* souligne Jean-Claude Lumaret, Directeur général de Carbios.

A propos de Carbios

Carbios est une société innovante spécialisée en chimie verte, dont les solutions biologiques répondent aux nouveaux défis environnementaux et de développement durable auxquels sont confrontés les industriels. Carbios a acquis les résultats de travaux menés depuis plusieurs années par des laboratoires publics et privés et les a utilisés comme socle pour développer de nouveaux bioprocédés industriels qui visent à optimiser les performances techniques, économiques et environnementales des polymères (matériaux thermoplastiques, fibres synthétiques ou alimentaires) en exploitant les propriétés biologiques de catalyseurs (enzymes). Dans un premier temps, Carbios a choisi de concentrer ses efforts sur un segment essentiel, la plasturgie. Sa stratégie de développement repose sur un modèle économique de création de valeur industrielle qui consiste à cibler des marchés attractifs, développer des bioprocédés compétitifs. Elle les licenciera auprès de partenaires industriels, acteurs-clés de ces marchés, qui en assureront l'exploitation et la commercialisation. Carbios bénéficie du soutien de Truffle Capital, acteur européen du capital-investissement. Carbios a été créée en 2011 et est animée, depuis sa création, par la Holding Incubatrice Chimie Verte. Carbios bénéficie de la qualification « Jeune Entreprise Innovante » de BPI France (ex Oseo) et est éligible à l'investissement des Fonds Communs de Placement dans l'Innovation (FCPI).

Pour en savoir plus : www.carbios.fr

Carbios est éligible au PEA-PME

ALCRB LISTED ALTERNEXT

ELIGIBLE PEA PME

Contacts :

Carbios
Jean-Claude Lumaret
Directeur général
Tél. : 04 73 86 51 76
contact@carbios.fr

NewCap.
Communication financière
et Relations Investisseurs
Valentine Brouchot/Pierre Laurent
Tél. : 01 44 71 94 96
carbios@newcap.fr

Alize RP
Relations Presse
Caroline Carmagnol/Laure-Line Heim
carbios@alizerp.com
Tél. : 01 42 70 22 53 90/0664189959